



 Commune de Saint Trivier sur Moignans
<https://www.facebook.com/profile.php?id=61569721777606>
 www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr
 @ secretariat@mairie-stm.fr
 04 74 55 88 11

Dans ce numéro :

A LA UNE : le Conseil municipal des jeunes

VIE MUNICIPALE et CITOYENNE :

Les travaux / commémoration du 8 mai / feu d'artifice / rappel du bruit / activité à l'école / règle en cas de chaleur / tranquillité vacances / Permis piétons / Le moustique tigre /

VIE ASSOCIATIVE :

Chorale / sou des écoles / Le club des Lous-Loups / Classes en 5 / Classes en 7 /

ETAT CIVIL

DU COTE DES PROFESSIONNELS

Maison médicale / La licorne sucrée / Méditatif Art Mandala / Nicolas MOIROUX

CALENDRIER DES FETES

A LA UNE

Vous avez pu découvrir, dans le précédent numéro, les nouveaux élus du Conseil municipal des jeunes.

Ce mois-ci, découvrez les premières actions décidées par cette nouvelle instance que nous appelons de nos vœux dans notre programme électoral. Grâce à l'implication du directeur de l'école, c'est désormais une réalité.

Nous sommes donc ravis que de jeunes Utingeois puissent ainsi s'initier à la citoyenneté et à la vie politique au sens large, qui nous ramène à l'étymologie de ce dernier terme : le citoyen dans la cité.

Bon vent à ce Conseil municipal des jeunes !



EDITO

Les budgets 2025 ont été votés début avril, tout comme la loi de finances, et du fait des contraintes financières nécessaires, l'équipe municipale a dû appliquer une certaine rigueur.

Malgré cela, nous poursuivons les engagements des programmes déjà en cours, sans gros nouveaux projets puisque ces derniers ont été initiés depuis longtemps.

Les travaux de l'école maternelle se déroulent conformément aux prévisions. Tout doit être terminé pour le mois d'août de cette année, mais la prudence nous invite à n'envisager une rentrée dans ces nouveaux locaux qu'après les vacances de la Toussaint.

Malgré quelques semaines de retard dues essentiellement à des contraintes d'approvisionnement, le chantier de la toiture et de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'espace Jean Vial sera terminé fin juillet. L'énergie produite grâce à ces panneaux sera entièrement autoconsommée sur les différents bâtiments communaux. Selon l'étude faite, c'est une économie de 24 000€/an qui sera réalisée.

La commune vient de terminer le schéma directeur des eaux pluviales, outil prévisionnel obligatoire qui permet d'identifier et de programmer les travaux indispensables pour sécuriser les écoulements des eaux pluviales lors des fortes crues. Parmi les premiers travaux indispensables figure la pose de collecteurs d'eaux, en particulier au lotissement des Tournesols en direction du Moignans (côté station d'épuration). Le coût de cette première tranche, supportée sur le budget 2025, est de 500 000€. La suite du programme s'étalera sur les budgets suivants, cette première tranche étant la plus conséquente.

Enfin nous avons confirmé sur ce budget l'aménagement d'une salle d'une capacité de 120 personnes aux remparts, choix dont nous connaissons aujourd'hui le plan de financement, soumis aux aléas des contraintes budgétaires de nos financeurs (Département, Etat, Région, Direction des Affaires Culturelles...).

Vous avez tous en mémoire le projet d'un immeuble face à la pharmacie. Ce dossier, porté par Ain Habitat, est toujours en souffrance. En effet, il est soumis à obligation de fouilles archéologiques, du fait du classement de la commune en zone préventive. Or, la DRAC, qui doit effectuer ces fouilles, fait elle-même face à des restrictions budgétaires et a dû déprioriser ce chantier pour le moment. Affaire à suivre.

En cette fin de printemps, je vous souhaite à toutes et tous un bel été, plein de plaisirs partagés en famille ou entre amis.

Bien cordialement

Marcel LANIER
Maire

Les travaux

ECOLE

Nous vous présentons quelques photos sur l'avancée des travaux.



Pose de « la première pierre » le 25 mars, avec l'architecte.



Le 01/04/2025 : pose des murs ossatures bois en cours de réalisation. Les panneaux sont acheminés au fur et à mesure de la pose.

Le 09/04 : une partie du bâtiment est dressée, les poutres de la charpente sont posées.

Le 15/04 : la zone 1 est élevée en attente de toiture ; suivra l'élévation de la zone 2. Les conditions climatiques sont moins favorables pour les artisans.

Le 29/04 : élévation des murs de la zone 2.

Le nouveau bâtiment communique avec l'ancienne bibliothèque, qui devient la salle des maîtres.



Le 20/05, les salles de classes apparaissent et sont mises hors d'eau et hors d'air au fur et à mesure.

L'isolation est un des critères prépondérants dans la construction.



Horaires d'ouverture au public de la Mairie et fermeture estivale

Lundi — jeudi — vendredi :

10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00

Mercredi : 8 h 30 à 12 h 00

Samedi : 9 h 00 à 11 h 30 (sauf du 12/07 au 23/08 inclus)

Fermeture estivale de l'agence postale

L'agence postale sera fermée du 5 juillet inclus au 12 juillet inclus, et du 18 août inclus au 23 août inclus

Bel été à tous !

Conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes s'est déjà réuni 2 fois.

Il a élu son Maire (Méline Sollier, qui est en CM2 et a 10 ans) et 3 adjoints (Claire Jenny, Nathan Sardinah et Tiago Cacela).

Ils ont également pu échanger avec des élus pour partager leurs premiers projets, notamment autour de la sécurité des piétons et d'une sensibilisation aux déchets.

Le Conseil municipal des jeunes se réunira avec les élus de la municipalité, le samedi 5 juillet, juste avant la période estivale.



Commémoration du 8 Mai

Le 8 Mai, également nommée « Fête de la Victoire » est une date historique qui marque la fin de la deuxième guerre mondiale. Huit décennies ont passé depuis la capitulation de l'Allemagne, mettant fin à un conflit qui aura duré plus de 6 années et qui aura coûté des millions de vies humaines. Depuis 1946, le 8 Mai est une journée officielle de commémoration nationale respectée dans toutes nos communes. Dépôts de gerbes aux monuments aux morts, lectures rendant hommage aux soldats et aux victimes de la guerre, minute de silence en mémoire des disparus sont les éléments forts marquant de cette journée de retour à la paix.

Le jeudi 8 mai 2025, devant le monument aux morts, Monsieur le Maire, entouré des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, des gendarmes et des élus locaux a accueilli le tout nouveau Conseil municipal des jeunes, qui participait pour la toute première fois, et avec beaucoup d'émotion, à la cérémonie de commémoration du 8 Mai. Une implication que nous tenons à saluer.



Classe en 7

La classe en 7 organise une nouvelle réunion le vendredi 20 Juin à 20 h à la maison des associations.

Les personnes de la classe sont les bienvenues.

Venez nombreux !



Feu d'artifice

Nous organisons habituellement la fête de la musique tous les 21 juin, qui en est la journée officielle.

Cette année, ce jour étant un samedi, il nous a été difficile de mobiliser des artistes bénévoles pour animer cette manifestation. Nous avons donc fait le choix de ne pas la maintenir.

C'est pourquoi le feu d'artifice, qui avait lieu à cette occasion, sera tiré le **vendredi 27 juin à 23 heures au stade** après la fête de l'école, qui se tiendra aux remparts en fin d'après-midi.

Comme habituellement, des lampions seront proposés aux enfants.

Cela clôturera de façon festive cette soirée .

Nous vous espérons nombreux.



Face aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes



Buvez de l'eau régulièrement



Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée



Mouillez-vous le corps



Ne buvez pas d'alcool



Évitez les efforts physiques



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Qui est plus particulièrement concerné ?

Personnes âgées de plus de 65 ans
Personnes dépendantes
Enfants

Personnes handicapées ou malades à domicile
Femmes enceintes
Travailleurs

Quels signaux d'alerte pour notre santé ?

Crampe
Fatigue inhabituelle
Vertiges ou nausées

Maux de tête
Fièvre supérieure à 38°
Propos incohérents

Face aux fortes chaleurs, adoptons les bons réflexes

Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif

Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour

Évitez les efforts physiques

Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool

Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais ou climatisé (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, ...)

Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).

Sécheresse dans l'Ain

VIGILANCE



Usages domestiques – les bons gestes



Ne pas laisser couler l'eau inutilement
Prendre une douche plutôt qu'un bain



Bien fermer les robinets d'eau
Installer des appareils qui réduisent la consommation d'eau : mousseur de robinet, chasse d'eau à double débit



Repérer les fuites en surveillant son compteur
Réparer les fuites d'eau



Ne pas prélever la vaisselle
Faire tourner lave-linge et lave vaisselle seulement quand ils sont pleins et en mode « éco »
Choisir des appareils moins gourmands en eau



Récupérer l'eau de pluie ou de rinçage pour arroser son jardin
Privilégier les arrosages à la « fraîche »



Pailler les sols pour arroser moins (avec des déchets de tonte de gazon, des copeaux)

Vous voulez connaître les restrictions qui s'appliquent sur votre commune, consulter le site **VigiEau**. Pour plus de détails, consulter le site de la Préfecture de l'Ain <http://www.ain.gouv.fr>



VigiEau

La zone d'alerte eaux souterraines « Dombes-Sud » reste en situation d'alerte renforcée, sur décision de Madame la Préfète de l'Ain de Mars 2025.

Et je baisse le son... Tondeuses, bricolage, animaux...

Nouveau **RAPPEL** de l'extrait de l'arrêté préfectoral du 19/01/1993 :

- article 14 : les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés, et du voisinage.
Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.
- article 15 : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ..., ne peuvent être effectués que :
 - . les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
 - . les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
 - . les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Élevage de poussins

Ce matin, lundi 10 mars, nous avons installé les œufs dans la couveuse.

Les œufs de poule vont mettre 21 jours pour éclore.



Des rouleaux tournent tout doucement pour que le jaune d'œuf ne colle pas à la coquille. Dans la nature, c'est la poule qui tourne ses œufs avec ses pattes.



On a installé une bouteille qui va mettre un peu d'eau dans la couveuse pour que les coquilles ne soient pas trop dures.

Les œufs de caille vont mettre 17 jours pour éclore.

Classe de CP / CE2 de maîtresse Céline

On a enlevé tous les œufs pour mettre une grille pour que les poussins qui vont éclore ne se coincent pas les pattes entre les rouleaux.



Les œufs doivent rester au chaud à 37°.

Mercredi 26 mars, mise en place de l'éleveuse.

IL doit faire entre 21° et 25°. S'il fait trop chaud, on ouvre un peu.

Une ampoule chauffante



Un abreuvoir

Une mangeoire avec de la nourriture spéciale faite avec du maïs, du blé, du soja, du tournesol,...

Jeudi 27 mars, 6 poussins cailles sont sortis !
Mais, le lendemain, vendredi, un poussin est mort.



À suivre dans ce numéro : l'après-midi à Mélodie

Petit rappel

Zen en vacances ? Bénéficiez de l'Opération

Tranquillité Vacances !



Un petit rappel en cette période estivale, propice aux absences plus ou moins prolongées.

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. Limité aux mois de juillet et août à l'origine, OTV a été étendu à l'ensemble des vacances scolaires en 2009. Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers, indépendamment des vacances scolaires.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) sur place, à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à compléter et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Inscription et informations sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Chorale Luth en Joie



Luth en Joie prépare déjà son prochain spectacle !

La saison 2024-2025 s'est terminée pour la chorale *Luth en Joie*. Les répétitions reprendront début septembre à la Maison des Associations.

Un nouvel appel est lancé aux chanteurs... et surtout aux voix masculines, qui manquent souvent dans les chœurs ! La chorale travaille d'ores et déjà à son prochain spectacle, prévu pour juin 2026.

Le projet promet d'être ambitieux et original. Pour suivre son évolution et découvrir les coulisses tout au long de l'année, n'hésitez pas à consulter les pages Facebook et Instagram de *Luth en Joie* !

Que vous soyez mélomane, amateur d'art ou simplement curieux, Boucan et Tintam'Arts est l'événement à ne pas manquer ces 7 et 8 juin. Venez nombreux soutenir *Luth en Joie* et partager avec nous ces moments de joie et de découverte !

Renseignements : 06 88 55 09 86

Sou des Ecoles

L'équipe du Sou des écoles a organisé sa première bourse aux jouets et à la puériculture le dimanche 18 mai 2025.

23 exposants répartis en 45 tables étaient présents pour essayer de faire de la place dans sa maison.

Les visiteurs sont venus majoritairement le matin, l'après-midi s'est avéré beaucoup plus calme.



Maison médicale

Nous souhaitons la bienvenue aux trois nouvelles arrivées à la Maison médicale.

« Prendre soin de soi, dans sa tête, dans son assiette et dans son corps : trois professionnelles complémentaires, prêtes à vous accompagner sur le chemin de l'équilibre et du bien-être. »

Aurélie Jacquemot

Psychologue diplômée, Aurélie Jacquemot guide enfants, adolescents et adultes dans un travail de compréhension de soi et d'expression des émotions. Elle est formée à l'écoute, à l'analyse du vécu et aux dynamiques psychiques. Elle soutient les personnes dans les moments de mal-être, de questionnement ou de changement, en tenant compte de l'histoire personnelle et familiale. Elle offre un espace chaleureux et bienveillant où chacun peut avancer à son rythme, en confiance.

Sa pratique intégrative, dynamique et créative permet d'identifier les difficultés, valoriser les ressources et les potentialités à développer, favorisant ainsi un cheminement vers un équilibre personnel et relationnel.

Elle propose également des guidances parentales pour mieux comprendre les conflits et renforcer les liens familiaux.

Aurélie Jacquemot consulte sur rendez-vous les lundis et mercredis.

Pour en savoir plus : <https://www.doctolib.fr/psychologue/saint-trivier-sur-moignans/aurelie-jacquemot>



Sandrine Merle

Installée récemment, Sandrine Merle propose des séances de kinésiologie dans un cadre chaleureux et apaisant. La kinésiologie est une méthode d'accompagnement globale et personnalisée pour favoriser l'équilibre entre le corps, le mental et l'émotionnel.

Au cœur de cette technique, le test musculaire sert d'outil de dialogue avec le corps. Contrairement à une simple mesure de force, il permet d'évaluer la rapidité et la qualité de la réponse neuromusculaire. Il révèle comment le corps réagit à différents stimuli, qu'ils soient physiques, émotionnels ou environnementaux. Il aide ainsi à identifier les déséquilibres et les blocages, même anciens ou inconscients, pour accompagner la personne vers un mieux-être durable, en mobilisant ses propres ressources d'adaptation.

Cette approche s'adresse à tous – enfants, adolescents, adultes – pour des problématiques variées : gestion des émotions, fatigue, anxiété, douleurs, manque de confiance, troubles du sommeil, préparation à un changement de vie, difficultés d'apprentissage ...

Sandrine vous reçoit les lundis, mercredis, vendredis de 9h30 à 19h30 et samedis de 9h00 à 12h30.

Pour en savoir plus : www.sandrine-merle.fr



Marjolaine Pella

Diététicienne-nutritionniste diplômée depuis 2013, Marjolaine Pella exerce son métier avec bienveillance, écoute et pédagogie. Comme chaque personne est unique, chaque prise en charge aussi. Ses consultations sont dynamiques et ludiques pour permettre des prises de consciences grâce à l'expérimentation (jeux, dégustation...). L'objectif du suivi diététique est de vous rendre autonome vis-à-vis de votre alimentation.

Pour favoriser l'échange entre vous, elle propose l'accès à une application mobile gratuite où vous trouverez :

- Toutes les informations concernant votre suivi diététique
- Des recettes et fiches conseils rédigées par ses soins
- Une messagerie où vous pourrez lui poser des questions en cas de besoin

Pour en savoir plus : <https://www.doctolib.fr/dieteticien/villefranche-sur-saone/marjolaine-pella>



Marjolaine et Sandrine sont également engagées dans l'association ASSPREDE, qui agit pour une meilleure prévention santé en milieu rural. En plus des séances individuelles, elles animent des ateliers santé collectifs ouverts à tous ou dans le cadre de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP), grâce à leur formation obtenue en avril 2025.

Club des Lous-Loups

- Le Club des Lous-Loups a mis en place un partenariat avec l'association « Créatifs Loisirs » de Saint-Trivier-sur-Moignans, avec un atelier « fête des mères ». Ce fut une grande réussite, avec une vingtaine d'inscriptions ; au programme : confection de cadeaux, roses, poèmes, cartes...



- Retour en photo sur le projet « goûter avec les grands parents » : présentation des locaux, de l'équipe, goûter partagé et jeux de sociétés ont permis un grand moment de joie pour tous.



- Au mois d'Avril, les enfants ont créé un panier pour la chasse aux oeufs qui était programmée le 14 avril.



Les subventions aux associations votées en 2025

La municipalité est très attachée au soutien aux associations, qui accomplissent un travail remarquable et bénévole pour animer la vie de notre village ou apporter des services indispensables à plusieurs d'entre nous.

Malheureusement, la baisse des ressources allouées aux communes a conduit à prendre des décisions difficiles, et à réduire le montant des subventions allouées, par rapport à 2024.

Après un débat budgétaire nourri, les attributions suivantes ont été décidées pour 2025 :

Académie de la Dombes	50	Fanfare	1 600
ADAPEI	600	Fanfare (école de musique)	4 500
ADMR	100	FCDB	1 235
Amicale des anciens combattants	100	Amicale des sapeurs-pompiers	650
Bibliothèque utinjoyeuse	2 500	ASPVR	150
ASSPREDE	400	Sou des écoles	6 000
AFREJ	55 414	Gym volontaire	800
Luth en joie	500		
Les P'tits chœurs d'la Dombes	500		
Croix Rouge	150		

TOTAL : 75 249 Euros

(montants en Euros)

Permis piéton

Le permis piéton concerne les élèves de CE2. Ce dispositif vise à leur apprendre les règles de sécurité lorsqu'ils se déplacent à pied dans leur environnement quotidien. Il s'inscrit dans le cadre de l'Apprentissage de la Prudence et de l'Éducation Routière (APER).
Félicitations à nos jeunes Utingeois qui ont obtenu ce fameux permis piéton !



Classes en 5

Les classards de la 5 ont festoyé en ce dimanche 30 mars avec un très beau temps pour l'occasion.

Ce banquet des conscrits avait été précédé d'une retraite aux flambeaux fort pluvieuse..

Tous se donnent rendez-vous dans 10 ans en 2035.





Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) ne cesse de gagner du terrain. Identifié en France métropolitaine pour la première fois en 2004, il est aujourd'hui présent dans plus de deux tiers des départements. Particulièrement nuisant, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou Zika.

Aujourd'hui, agir contre sa propagation sur notre territoire est un défi collectif. Les réflexes individuels à adopter consistent à supprimer les lieux de ponte potentiels et à lui bloquer l'accès à l'eau. Car c'est l'eau qui déclenche l'éclosion de ses œufs, pondus préalablement sur les parois ou rebords de tout récipient ou objet pouvant recueillir cette eau.

C'est la responsabilité de chacun et de tous !

Comment reconnaître le moustique tigre ?



ENSEMBLE CONTRE LE MOUSTIQUE

Jardins, terrasses et balcons regorgent de contenants propices au développement de ce moustique. En supprimant ces derniers, vous limiterez son expansion.

L'implication de tous dans la lutte contre cette espèce est primordiale. C'est l'action commune qui fera la différence.

5 IDÉES REÇUES SUR LE MOUSTIQUE TIGRE

- 1 Le moustique tigre pond ses œufs à la surface de l'eau. FAUX !**
La femelle moustique tigre pond ses œufs sur les parois d'un récipient juste au dessus du niveau d'eau. Dans sa vie, elle est capable de pondre entre 700 et 900 œufs, en 5 ou 6 pontes (environ 150 œufs par ponte).
- 2 Je fais attention chez moi, c'est de chez les voisins que provient la nuisance. VRAI ET FAUX !**
Le moustique tigre se déplace, en moyenne, sur 150 mètres: il peut donc venir de chez soi et/ou de chez le voisin. Aussi, la prévention doit être individuelle ET collective. Si l'un fait attention et l'autre pas, le problème subsiste...
- 3 Je peux acheter un piège à moustiques tigres pour ne plus être piqué chez moi. VRAI ET FAUX !**
Il ne peut pas, à lui seul, résoudre de façon significative la nuisance. Seule une utilisation collective sur plusieurs domiciles, en un réseau de pièges suffisamment dense, peut s'avérer efficace. Cependant, il est impératif, au préalable, de supprimer tous les gîtes larvaires.
- 4 Le moustique tigre peut véhiculer des maladies infectieuses. VRAI !**
Le moustique tigre peut être vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le Zika. Il transmet ces maladies à l'homme uniquement s'il a piqué au préalable une personne infectée.
- 5 Le moustique tigre meurt après nous avoir piqués. FAUX !**
La femelle moustique tigre va piquer plusieurs fois (4 à 5 fois) au cours des 4 à 8 semaines de sa vie. C'est ainsi qu'elle peut transmettre un virus par exemple, si elle a piqué au préalable une personne malade.

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
www.agirmoustique.fr

© Jean-François - © Illustrations - Prado Production - 04/02/23 - Ne pas jeter sur la voie publique



Pour limiter les nuisances du moustique tigre, adoptons les bonnes pratiques



JE COUVRE

de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau
Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous récipients pluviaux via les chéneaux de la maison.



J'AMÉNAGE

pour éviter la stagnation d'eau
Regards à l'aplomb des descentes de chéneaux



JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés :
Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...



JE VIDE

chaque semaine tous les récipients pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales)
Coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...



JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse
Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...



J'ENTRETIENS

régulièrement ma piscine, mon bassin
Veillez au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin d'agrément.



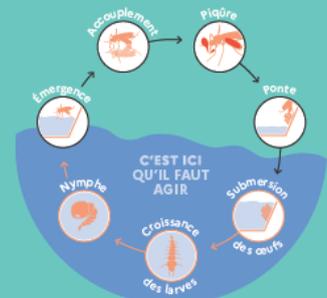
JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux
Siphons d'évier extérieur, fontaines, bondes d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...

En appartement, j'aménage ma terrasse sur plots, pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles et ne constitue pas un gîte larvaire

Repérez les évacuations et nettoyez-les, évitez les débordements d'arrosage, aménagez des évacuations adaptées.

AGIR À LA SOURCE DE SON DÉVELOPPEMENT



Pourquoi se protéger des piqûres ?

Le moustique tigre est avant tout très nuisant : agressif, il peut rendre la vie difficile. Il peut être aussi vecteur d'infections virales graves, telles que la dengue, le chikungunya ou Zika. Il transmet la maladie après avoir piqué une personne déjà malade.

Comment se protéger des piqûres ?

- Supprimez au maximum tous les lieux de ponte du moustique tigre autour de vous. Cela évitera qu'il prolifère.
- Portez des vêtements amples, longs et de couleurs claires, car le moustique préfère les couleurs sombres.
- Si vous utilisez des répulsifs cutanés, suivez les recommandations du ministère de la Santé au sujet des concentrations et des contre-indications.

- Remplissez vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, ils se régaleront des larves de moustiques !
- Deux ou trois jours après une grosse pluie, inspectez votre jardin afin d'identifier les contenants où l'eau reste accumulée et videz-les ou asséchez-les, car ils peuvent constituer des gîtes larvaires de moustiques tigres.
- Hors période d'utilisation, couvrez votre piscine avec une bâche bien tendue, afin d'éviter qu'elle gonde et que s'y créent des « creux d'eau ».

Classe de CP / CE2 de maîtresse Céline (suite)

Le 6 février, nous sommes allés à la rencontre des résidents des séniories « Mélodie ». Nous avons joué à des jeux de société. Nous avons fait un goûter : des madeleines et du chocolat chaud préparé par Janine.

Nous nous sommes bien amusés !

Merci à Christiane, Eliane, Janine, Robert, Solange, Valérie et Yvonne pour leur accueil !



À Suivre dans ce numéro : l'élevage de poussins

Du côté des professionnels (Vous êtes nouvellement installés. N'hésitez pas à contacter la Mairie, afin de vous faire connaître)

- **Licorne Sucrée** : de la magie dans vos biscuits !
Une pincée de gourmandise, une dose de créativité, et beaucoup de passion : voilà la recette de Licorne Sucrée, la biscuiterie artisanale de Laure Moiroux.
Biscuits décorés à la main, cookies, muffins, meringues... et surtout des biscuits personnalisés à l'image de vos rêves (photos, messages, prénoms), réalisés avec des impressions alimentaires comestibles. Mariages, anniversaires, baptêmes : chaque occasion mérite un biscuit qui en jette !
À croquer sans modération !



Depuis plus de 10 ans, l'entreprise Nicolas Moiroux accompagne particuliers et professionnels dans tous leurs projets d'aménagement intérieur.

Spécialisé en pose de placo, travaux de peintures et revêtements de sol, nous mettons notre savoir-faire et notre rigueur au service de finitions soignées et durables. Qualité, réactivité et professionnalisme sont au cœur de notre engagement.

N'hésitez pas à me contacter au 06 43 44 98 46 pour toute demande de devis !

- **Méditatif Art Mandala**

Vivant au cœur de Saint-Trivier et retraitée depuis 2 ans, j'ai découvert une passion nouvelle : la création de mandalas peints sur bois. Après une année de pratique pour apprendre à maîtriser cette technique, j'ai décidé de lancer mon entreprise. Mêlant créativité et passion, chaque pièce que je vous propose est unique et le fruit d'un travail minutieux, conçu pour apporter harmonie et bien-être à ceux qui le possèdent. Inspirée par la symbolique énergétique du mandala, je façonne des oeuvres aux couleurs apaisantes et aux motifs envoûtants. Pour répondre aux envies les plus personnelles, je propose également des créations sur mesure, adaptées aux préférences et sensibilités de chacun. Mes créations sont une invitation à découvrir l'art du mandala sous un nouvel angle, où chaque peinture devient une passerelle vers la sérénité et l'expression de soi.

Des ateliers en présentiel pour apprendre la technique sont en cours de création.

Vous pouvez me suivre sur les réseaux : meditatif art mandala (Instagram / Tiktok / Facebook et YouTube pour les tutos).

Pour toutes commandes personnalisées ou renseignements, vous pouvez me contacter par mail à :

meditatifartmandala@gmail.com





MARIAGE

05/04/2025 : QUEIROS DO VALE Pedro et
LAFFAY-FIGUEROA Amandine

DECES

16/03/25 : SCALZO Alberto *
22/03/25 : PIERREMONT Emile *
23/03/25 : ANCELOT François
24/03/25 : PERSYN Marthe
07/04/25 : GRIMOUD René *
11/04/25 : FERROLLET Marie-Jeanne *
23/04/25 : PECHOUX Madeleine *
28/05/25 : VALLUCCI Ilgo *
09/06/25 : GOURDOL Jean-Paul *

* *Maison de retraite*

BAPTEME CIVIL

07/06/25 : MORVILLIER DESCOLLONGES Giulia

CALENDRIER DES FETES

JUIN

Vendredi 27 : Kermesse de l'école / feu d'artifice
Dimanche 29 : Fête du tennis

JUILLET

Vendredi 4 juillet : Concours de boules
Samedi 5 juillet : Concours de boules
Mardi 8 juillet : Concours de boules
Mercredi 9 juillet : Concours de boules

AOÛT

Dimanche 3 août : Concours de boules
Lundi 4 août : Concours de boules
Samedi 9 août : Concours de pétanque

SEPTEMBRE

Vendredi 5 septembre : Centenaire de la boule du Moignans
Samedi 6 septembre : Centenaire de la boule du Moignans
Samedi 6 septembre : Forum des associations
Vendredi 19 septembre : Assemblée générale du Sou des écoles
Samedi 20 septembre : Concours de pétanque
Samedi 27 septembre : Guiguette de la classe en 4 – friture / animation musicale

Comité de rédaction :

Marcel LANIER — Claire STREMSDOERFER — Pascale GUICHARD — Sandrine COMBRY — Cécile PIRON — Sébastien MERCIER — Martine MOREL PIRON — Fabien BOURGEY